

COMMUNIQUE DE PRESSE MIDH – HUMAN DIGNITY RELATIF A LA TENUE DU CONSEIL PRESIDENTIEL SUR LA SANTE SUITE A LA PUBLICATION DU RAPPORT CONJOINT MIDH, HUMAN DIGNITY ET SCIENCES PO PARIS SUR "L'ETAT DES LIEUX DU DROIT A LA SANTE EN COTE D'IVOIRE"

Abidjan, le 14 août 2017 : Un Conseil présidentiel sur la Santé en Côte d'Ivoire s'est tenu le mercredi 09 août 2017, au Palais de la Présidence, sous la présidence du Président de la république Monsieur Alassane OUATTARA. Cette réunion de très haut niveau sur les questions de santé, est intervenue quelques jours seulement après la publication d'un rapport conjoint MIDH, Human Dignity et Sciences Po Paris sur « *l'état du droit à la santé en Côte d'Ivoire* », le mardi 1 août 2017. Elle avait pour « objectif de présenter la situation sanitaire du pays, les investissements qui ont été réalisés pendant la période 2012 - 2016, les domaines dans lesquels des efforts supplémentaires restent à faire et les actions prévues, à court et moyen terme, pour améliorer, de façon significative, la qualité du système sanitaire en Côte d'Ivoire ».

Le communiqué publié aux termes de ce Conseil relève que « d'importants investissements ont été réalisés dans la réhabilitation et la construction de centres de santé, l'amélioration de l'accès aux médicaments avec la création de la nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (nouvelle PSP) et l'amélioration de la situation salariale du personnel de santé. Ces efforts importants ont apporté une amélioration certaine. (...) Toutefois, au regard de l'ampleur des besoins, un certain nombre de faiblesses persistent ». Pour y remédier, le Gouvernement a décidé de mettre en place un programme ambitieux d'investissements à court (2017 - 2020) et moyen terme (2020 - 2025)".

« Nos organisations saluent la tenue de ce Conseil présidentiel sur la santé immédiatement après la publication de notre rapport conjoint réalisé avec le concours de Sciences Po Paris sur l'état du droit à la santé en Côte d'Ivoire. C'est la preuve que notre plaidoyer a été entendu. » a indiqué Me Yacouba Doumbia, président de MIDH.

Face aux nombreux défis identifiés dans notre rapport, «le Gouvernement devrait adopter une approche basée sur les droits humains dans le cadre de sa politique en matière de santé et prendre en conséquence, des mesures vigoureuses y compris l'augmentation des ressources publiques affecté au secteur de la santé en vue de l'amélioration de la qualité des soins en Côte d'Ivoire et du droit à la santé en général », a soutenu Seynabou Benga, directrice de Human Dignity.

Nos organisations encouragent l'Etat à ratifier le protocole facultatif se rapportant au PIDESC et à présenter le plus rapidement possible son rapport initial au Comité des droits économiques, sociaux et culturels. Nous nous engageons également à faire le suivi des axes clés de la stratégie à court terme (2017-2020) adoptée par le Conseil et demeurons vigilantes quant à la mise en œuvre effective et l'efficacité des mesures annoncées. Fin

Yacouba Doumbia
Président du Conseil d'Administration
Mouvement Ivoirien des Droits Humains

Seynabou Benga
Directrice
Human Dignity

